



Bernard Deflesselles

Votre Député



UN MANDAT
À VOTRE
SERVICE

L'édito de **Bernard Deflesselles**

Afin de vous rendre fidèlement compte de mon action à l'Assemblée nationale, j'ai souhaité vous présenter, thème par thème, projet par projet, un bilan d'étape du mandat parlementaire que vous m'avez confié.

Au-delà des clivages et des choix partisans, j'exerce depuis toujours ma fonction de député dans un souci permanent de disponibilité, de proximité et d'échange avec chacune et chacun d'entre vous. M'appuyant sur la légitimité de vos suffrages, j'ai défendu avec cœur vos aspirations afin d'améliorer votre vie quotidienne. Voilà pourquoi, j'ai toujours eu avec vous un contact franc et direct : ce sont nos rencontres et nos échanges qui donnent corps à mon action à l'Assemblée nationale et dans notre circonscription.

Aujourd'hui, plus que jamais, il nous faut trouver des solutions concrètes pour notre pays malgré un environnement international difficile.

Concrètement, notre majorité a proposé, amendé, voté des lois en faveur de la sécurité des Français, de leur emploi et de leur pouvoir d'achat. Elle a adopté des mesures justes pour faire face à une crise économique majeure. Elle a préparé

l'avenir en réformant nos systèmes de santé et de retraite pour qu'ils continuent de bénéficier à tous. Elle a soutenu une nouvelle politique environnementale, ambitieuse et responsable envers les générations futures.

A Paris ou sur le terrain, je reste plus que jamais déterminé à œuvrer à votre service. En quelques années, ensemble, nous avons sensiblement modifié le visage de notre circonscription. Nous avons fait notre possible pour que notre territoire progresse et s'inscrive résolument dans la modernité. Ce bilan est aussi le vôtre. S'il reste beaucoup à faire, il vous permet de mesurer le chemin déjà parcouru.

Bien fidèlement,

Bernard Deflesselles

Député des Bouches-du-Rhône



Votre député

Bernard Deflesselles

Député des Bouches-du-Rhône
2^{ème} Vice-président du groupe UMP
à l'Assemblée nationale
Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Membre de la commission de la défense nationale
Membre de la commission chargée des affaires européennes

A mes côtés, **Patrick Boré** est mon suppléant depuis 1999

Homme de terrain, Maire de La Ciotat depuis 2001, Conseiller Général depuis 2004, brillamment réélu en mars dernier, il assure avec son équipe municipale le renouveau et le dynamisme partout reconnus de La Ciotat. Relance de l'économie locale, aménagements urbains, mise en

place d'équipements et de services modernes, La Ciotat a beaucoup évolué ces dernières années et renforce désormais son attractivité.

Ensemble, nous formons une équipe soudée par le temps, l'amitié et l'envie de construire un avenir commun.



Patrick Boré, Maire de La Ciotat, Conseiller Général des Bouches du Rhône, Vice-Président de la Communauté urbaine MPM

Un bilan concret au service de nos habitants

Bernard Deflesselles ne cesse d'intervenir auprès des Ministères et des collectivités territoriales afin d'obtenir l'aide de l'Etat, du Département et de la Région pour la réalisation d'équipements majeurs concernant le développement de nos communes et de notre territoire.

Son engagement aux côtés des élus, des chefs d'entreprises et des responsables associatifs se concrétise également à travers l'aide financière qu'il apporte afin de soutenir et faciliter la réalisation de leurs projets d'aménagements et d'équipements au service de la population.



Rien de concret ne peut se faire sans un travail d'équipe avec les maires de notre territoire.

Aux côtés de Bernard Deflesselles, André Essayan, maire de Ceyreste, Roland Giberti, maire de Gémenos, Jean-Pierre Giorgi, maire de Carnoux en Provence, Danièle Milon, maire de Cassis et Jérôme Orgeas, maire de Roquefort La Bédoule.

Santé

Nouveau pôle de santé à La Ciotat

En cours d'achèvement, le regroupement du centre hospitalier et de la clinique vise à doter La Ciotat mais aussi plus largement l'est des Bouches du Rhône et l'ouest varois, d'un nouveau et très performant plateau technique, avec 8 salles de chirurgie et un service d'imagerie médicale très pointu. Initiée par le Ministère de la santé, la création de ce pôle public-privé doté d'un investissement total de 45 millions d'euros, a pu voir le jour grâce à Bernard Deflesselles et à Patrick Boré, Président du Conseil d'administration de l'hôpital.



Hôpital d'Aubagne : aide à l'acquisition d'appareils médicaux

Afin de soutenir l'Association des Praticiens de l'Hôpital d'Aubagne pour la Recherche et le Développement, Bernard Deflesselles a, sur sa réserve parlementaire, financé l'acquisition d'appareils d'échographie cardiaque, des logiciels et des appareillages biologiques. Ces investissements renforcent les moyens médico-techniques de l'hôpital d'Aubagne et assurent ainsi aux Aubagnais des soins de qualité.

Transports

3^{ème} voie ferrée entre Aubagne et Marseille

Inscrit à la demande de Bernard Deflesselles comme priorité régionale au contrat de plan Etat-Région, ce projet de grande envergure est entré dans sa phase de réalisation.

La 3^{ème} voie ferrée entre Aubagne et Marseille est la meilleure réponse à la saturation de l'autoroute Est. Sa réalisation permettra le passage d'un TER toutes les 10 minutes aux heures de pointe doublant ainsi le trafic ferroviaire entre les deux communes.

Achevée en 2014, elle facilitera en outre les déplacements journaliers de dizaines de milliers de nos concitoyens dans l'est du département, réduira entre autres les temps de trajet entre La Penne sur Huveaune, Aubagne, Cassis, La Ciotat et Marseille, et



allègera en partie les embouteillages périurbains ainsi que les pollutions qu'ils génèrent.

Sécurité

La vidéo protection : un outil complémentaire et efficace

Dans le cadre du vaste programme de développement de la vidéo protection mis en place par le Gouvernement, Bernard Deflesselles a soutenu les communes de Cassis, Ceyreste, Gémenos, La Ciotat et Roquefort-La Bédoule, qui ont décidé d'installer ou d'étendre leur parc de caméras de vidéo protection sur leur territoire.

En assurant la protection des bâtiments communaux, la sécurité aux abords des écoles et des collèges et celle de nos concitoyens circulant sur la voie publique, en jouant un rôle dissuasif lors des grands rassemblements, des foires et des fêtes, en aidant à l'identification du délinquant lorsqu'une agression est commise, ce dispositif vise à améliorer la sécurité de nos habitants.



Un nouveau commissariat de police à La Ciotat

Depuis début 2011, le nouvel hôtel de police de La Ciotat est opérationnel. Essentiel aux Ciotadens, cet équipement a vu le jour grâce à la détermination du maire et la persévérance du député qui ont défendu avec beaucoup

de constance le projet auprès du Ministère de l'Intérieur. Situé sur un terrain cédé gracieusement par la ville, l'Etat a financé intégralement l'opération de construction à hauteur de 6,3 millions d'euros.

A travers ce nouvel équipement, très attendu par la population et par les forces de police qui disposent ainsi de conditions de travail optimales, Bernard Deflesselles réaffirme sa priorité et son engagement total à assurer une sécurité renforcée au service de ses administrés.

Aménagements - Equipements



Un nouveau musée de la Légion Etrangère à Aubagne

Ce nouveau musée regroupera d'ici un an le patrimoine mémorial de cette arme d'exception, en lieu et place du musée actuel qui s'est hissé à la première place des musées militaires les plus visités.

Afin de collecter les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet, une vaste souscription a été initiée par La Société des Amis du Musée de la Légion Etrangère que Bernard Deflesselles a personnellement soutenue dans le cadre de sa réserve parlementaire et auprès du Conseil régional.

Education Enfance Jeunesse



Lycée Saint Jean de Garguier à Gémenos

Ouvert depuis 2007 sous l'impulsion du député et du maire Roland Giberti, le nouveau lycée privé d'une capacité d'accueil de 400 élèves, propose des filières littéraires, économiques et sociales, scientifiques, des options et des enseignements recherchés et attendus par les jeunes.

Dans le cadre de sa réserve parlementaire, Bernard Deflesselles a également soutenu :

- l'agrandissement de l'école primaire de Ceyreste
- la création pour 2011 d'un groupe scolaire à Cuges Les Pins
- la rénovation et modernisation des locaux de la restauration scolaire de Roquefort La Bédoule et de ceux de l'école des Séveriers à la Ciotat
- la création pour 2012 d'un centre aéré à Ceyreste.

Une vocation culturelle pour l'ancien hospice Saint-Jacques de La Ciotat

Partageant la volonté de la Municipalité de créer une nouvelle dynamique au cœur de la ville à travers la métamorphose de l'îlot Saint Jacques, doté à présent de 70 logements sociaux et en accession à la propriété, Bernard Deflesselles a souhaité accompagner La Ciotat dans son projet de réhabilitation de l'hospice Saint Jacques.

Son soutien financier a permis à la commune de réhabiliter cet édifice en centre culturel dédié aux expositions, qui sera ouvert au public mi 2012.

Le député a également soutenu financièrement :

- la construction d'un kiosque à musique au jardin de la ville de La Ciotat
- l'aménagement de locaux associatifs à La Ciotat
- l'acquisition d'une tribune télescopique pour l'Oustau Calendal à Cassis
- l'équipement en matériel audiovisuel de l'Artéa à Carnoux en Provence
- la rénovation du musée de La Ciotat prévue pour 2012.

Economie

L'esprit d'entreprise et le développement économique étant des préalables indispensables à la création d'emplois, Bernard Deflesselles a soutenu de nombreux projets portés par les communes, les structures associatives et bien évidemment les entreprises. Tous ces soutiens sont destinés à développer les TPE et les PME industrielles, agricoles et artisanales de nos zones d'activités. Elles encouragent la recherche et l'innovation, favorisent la création d'emplois et soutiennent l'investissement industriel ou le développement à l'export.

Parmi les structures ayant bénéficié récemment du soutien du député, on peut citer *Service Plus* et le *Réseau Groupement d'Employeurs* sur Aubagne, *Athélia Entreprendre* sur La Ciotat et les associations de commerçants *La Ciotat Côté Commerces* et *Cœur de ville* d'Aubagne.

Protection de nos espaces boisés

Dans le cadre de la protection de nos espaces forestiers, Bernard Deflesselles a déposé sur le Bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à permettre aux Services Départementaux d'Incendies et de Secours et aux collectivités d'obtenir le remboursement des frais d'opération de secours auprès de l'incendiaire ayant commis volontairement ou involontairement un incendie.

- Aide à l'acquisition d'un véhicule tout terrain mis à la disposition des Comités Communaux des Feux de Forêts de Gémenos et de Roquefort-La Bédoule
- Mise en sécurité des espaces boisés du complexe des Gorguettes de Cassis qui accueille le collège et la nouvelle piscine.

Patrimoine

- Réfection et réhabilitation de l'église Saint Antoine à Cuges Les Pins, de l'église Saint Laurent à La Penne sur Huveaune, de l'église de l'Observance à Aubagne, de la Chapelle des Minimes à La Ciotat, de la Chapelle du Prieuré Saint Jean de Garguier à Gémenos, de l'église Sainte Roseline de Roquefort-La Bédoule
- Restauration de tableaux exposés au Musée de Cassis

Solidarité

Construction d'un bassin thérapeutique au Foyer d'Accueil Médicalisé Héméralia de Cuges Les Pins

Initié par l'association *Une Clé pour demain*, le foyer Héméralia accueille des majeurs handicapés autistes depuis le mois de juillet 2010.

Cette nouvelle structure s'insère dans le Plan Autisme du Gouvernement engagé en 2008 qui envisage la création de 4100 places d'accueil supplémentaires dédiées aux personnes autistes.

Pour sa part, afin d'aider l'association "Une clé pour demain" dans le fonctionnement du foyer, Bernard Deflesselles a accordé une subvention dans le cadre de sa réserve parlementaire pour lui permettre la création d'un bassin thérapeutique.

Sport

Couverture en gazon synthétique des terrains de football de Roquefort-La Bédoule, de Carnoux et de Cuges Les Pins

Parce que le mouvement sportif associatif joue un rôle considérable pour favoriser la pratique d'une activité sportive, l'intégration sociale, l'épanouissement et le bien être personnel, Bernard Deflesselles s'est toujours attaché en tant que Député et Conseiller régional à ce que les clubs et les communes bénéficient de moyens suffisants pour leur bon fonctionnement et leur équipement.

C'est en ce sens qu'il a souhaité accompagner financièrement les communes de Roquefort-La Bédoule, Carnoux et Cuges Les Pins dans leur projet de revêtement synthétique des stades de football et la commune de La Penne sur Huveaune dans son projet de rénovation des vestiaires du complexe sportif prévu en 2012. Aujourd'hui, ces équipements permettent à nos jeunes sportifs d'évoluer dans des conditions optimales.



Le député a par ailleurs soutenu :

- l'extension du centre aquatique Aquagem de Gémenos
- les clubs de football de Cassis-Carnoux, de Gémenos, de La Penne sur Huveaune, de La Ciotat et le club de rugby Gémenos Rugby Est Provence
- l'organisation du Tour Méditerranéen cycliste Professionnel
- la restauration de bateaux de joutes nautiques réalisée par Le Cercle nautique de Cassis et Leï Targaïres Ciotadens dans le plus pur respect de nos traditions provençales.

Culture



- Aide à l'organisation des fêtes populaires "La Ciotat 1720" et "La Médiévale" de La Penne sur Huveaune
- Aide à l'organisation de la manifestation littéraire "Le Printemps du Livre" de Cassis
- Rénovation de l'orgue de Cuges Les Pins par l'Association Les Amis de l'Orgue de Saint Antoine

Un bilan concret au service de la France

Économie, emploi et entreprises

Les députés UMP ont eu à cœur de dynamiser les moteurs de la croissance en desserrant les étaux qui pesaient sur notre économie.

Là où la gauche a instauré les 35 heures et gelé le salaire des salariés les plus modestes, **nous avons restauré la liberté de travailler.**

Grâce à la loi TEPA, les heures supplémentaires sont désormais exonérées de charges et d'impôts, soit une redistribution de pouvoir d'achat de l'ordre de 150 € par mois pour 6 millions de salariés, salariés qui sont souvent les plus modestes.

Nous avons aussi modernisé le marché du travail pour faciliter l'accès à l'emploi :

- plus de flexibilité dans le choix du contrat de travail (rupture conventionnelle, lutte contre les mises à la retraite d'office...),
- plus d'accompagnement pour les chômeurs (aide à la mobilité professionnelle, formation continue...)
- plus de contrôles pour limiter la fraude.

Dans le même temps, nous avons lancé une grande politique de soutien et de développement des PME, en particulier dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie.

Nous soutenons les entreprises parce que ce sont elles qui créent les emplois et la richesse de notre pays :

- les conditions de fonctionnement sont renouvelées : protection du patrimoine personnel de l'entrepreneur, simplification du régime des SAS et SARL...,
- le développement des entreprises est soutenu : réduction du délai de paiement avec un gain de 4 milliards de trésorerie supplémentaire, accessibilité des PME innovantes aux marchés publics, accès au microcrédit...,
- les freins à l'embauche sont levés : gel du franchissement des seuils de 10 à 20 salariés, chèque-emploi TPE étendu aux entreprises de moins de 20 salariés, dispositif "zéro charge" dans les petites entreprises, ce qui a contribué à l'embauche de 500 000 salariés, soutien à l'apprentissage avec exonération de charges et primes de 1 800 €...,
- la reprise d'entreprise est favorisée : baisse des droits de mutation, réduction d'impôts, recours au tutorat...

Enfin, nous avançons sur le chantier de la souffrance au travail, avec la réforme de la médecine du travail, la prévention de la pénibilité. Le bien-être des salariés est un élément majeur de la compétitivité des entreprises.

Réduction des dépenses publiques

Le retour à l'équilibre de nos comptes publics est une priorité de la majorité. Plutôt qu'une augmentation généralisée des impôts, les efforts consentis portent sur la réduction de la dépense publique. Afin de répondre à l'augmentation du déficit public dû à la crise, nous avons entrepris une réduction majeure de 60 milliards d'euros du déficit public pour 2011. Il s'agit de poursuivre ces efforts pour atteindre un déficit public de 3% du PIB à l'horizon 2013, conformément à nos engagements européens.

La majorité souhaite la mise en place d'une règle constitutionnelle contraignante, dite "règle d'or", afin de réduire durablement nos déficits. Cela pourrait prendre la forme



d'une loi de programmation des finances publiques votée pour chaque mandature. Nous travaillons également à la réforme de la fiscalité, notamment celle du patrimoine, afin de la rendre plus simple, plus juste et plus efficace.

Investissements d'avenir

Dans le cadre de l'emprunt national, ce sont 35 milliards d'euros consacrés aux priorités stratégiques d'investissement, dont 17 sont déjà versés aux opérateurs.

Ces investissements sont orientés autour de 5 priorités porteuses de croissance et d'emplois.

1/ Enseignement supérieur et formation (11 Mds€) : 5 à 10 initiatives d'excellence seront financées et 1 Md€ affecté pour bâtir le plus important campus scientifique et technologique européen sur le plateau de Saclay.

2/ Recherche (7,9 Mds€) : avec l'enseignement supérieur, la recherche est l'un des moteurs de la croissance de demain. Le Gouvernement va donc créer des Instituts de recherche technologique, développer les équipements de recherche, et encourager la valorisation des brevets industriels.

3/ Filières industrielles et PME (6,5 Mds€) : Le renforcement des fonds d'amorçage, le dispositif d'aide à la réindustrialisation, l'entrepreneuriat social et solidaire, le renforcement de l'action d'Oséo et des pôles de compétitivité ainsi que le financement de projets dans les secteurs porteurs (automobile, aéronautique, espace, ferroviaire) sont les cibles prioritaires afin de restaurer la compétitivité française et aller à la conquête de nouveaux marchés.

4/ Développement durable (5,1 Mds€) : aux 7 Mds€ investis chaque année par l'État jusqu'en 2020 dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, vont s'ajouter plus de 5 Mds€ d'investissements d'avenir pour soutenir les phases de recherche ou de pré-industrialisation dans les écotecnologies et les énergies décarbonées (énergies renouvelables).

5/ Economie numérique (4,5 Mds€) : L'économie numérique ayant contribué de façon essentielle à la croissance française, l'Etat a voulu allouer un budget de 4,5 Mds€ à son développement dont 2 Mds€ à l'accélération du déploiement national du très haut débit et 2,5 Mds€ au développement des nouveaux services, usages et contenus numériques.

Justice sociale

Avec l'assouplissement des 35 H, les heures supplémentaires sont incontestablement un succès. Le volume des heures supplémentaires est en hausse en 2010 de 14,1 % par rapport à l'année 2009.

Un salarié qui perçoit le SMIC et qui fait quatre à cinq heures supplémentaires par semaine gagnera, à la fin du mois, 100 euros de plus. L'augmentation nette de son pouvoir d'achat peut aller jusqu'à 15 %.

Avec le **développement de l'intéressement et de la participation dans toutes les entreprises**, les salariés touchent les fruits de leur travail quand l'entreprise fait des bénéfices : **depuis 2008, les PME peuvent verser une prime de 1500 euros entièrement dé-fiscalisée.**

Avec le RSA, nous luttons contre le phénomène des travailleurs pauvres et nous rendons le travail plus attractif que l'inactivité ou l'assistance. Nous mettons ainsi un terme à cette situation absurde qui voulait qu'une personne perde de l'argent en retrouvant un travail. Un an et demi après sa création, 1,8 million de foyers, regroupant 3,8 millions de personnes, étaient allocataires du RSA. 40 % des allocataires du RSA le touchent en plus de revenus

d'activités. C'est la preuve que le RSA est bien une incitation à revenir vers l'emploi.

Et pour réduire les dépenses qui pèsent sur les ménages, nous avons multiplié les actions en faveur du logement (prêt à taux zéro pour les nouveaux acquéreurs, réduction des cautions pour les locataires, loyers alignés sur les prix à la consommation...). Sur la facture énergétique, lourdement impactée par les événements au Moyen-Orient, nous avons instauré un tarif social pour



le gaz et l'électricité ainsi que le maintien des tarifs règlementés.

Sans oublier les actions pour faire baisser les prix (développement de la concurrence au service des consommateurs, transparence dans le secteur bancaire et de la téléphonie...). Avec la loi qui encadre le crédit à la consommation, nous avons agi pour moraliser les pratiques des organismes de crédit et diminuer le nombre de ménages surendettés.

Moins d'impôts

Pour les particuliers : suppression des droits de succession

Une vraie justice sociale : 95 % des Français peuvent dorénavant transmettre aux enfants ou au conjoint survivant, sans frais de succession, le fruit d'une vie de travail.

Pour les entreprises : suppression de la taxe professionnelle

La suppression de la part d'investissement de la taxe professionnelle permet à nos entreprises d'être plus compétitives et engendre une situation plus favorable à la création d'emploi.

Retraites garanties

En permettant un retour à l'équilibre de nos régimes de retraite à l'horizon 2018, la réforme préserve et renforce notre système de retraite par répartition : les pensions des Français pourront être payées et ne baisseront pas.

Des avancées sociales majeures ont été adoptées :

- En matière de pénibilité, le seuil d'invalidité permettant de partir à 60 ans est fixé à 10 %.
- Le dispositif "carrières longues", créé en 2003, a été élargi à tous ceux qui auront commencé leur carrière à 17 ans.
- S'agissant des mères de famille qui ont travaillé pendant 15 ans dans la Fonction publique et qui ont élevé 3 enfants, le dispositif "15 ans-3 enfants" sera réformé progressivement.
- Les mères de 3 enfants nées avant 1956 pourront continuer à partir à 65 ans sans

décote. Grâce à la réforme, les femmes ne seront plus pénalisées par le congé maternité : les indemnités journalières perçues pendant le congé seront prises en compte dans le salaire de référence sur lequel est calculée la pension.

- Le dispositif de départ possible en retraite anticipée à partir de 55 ans est étendu à tous ceux qui sont reconnus comme travailleurs handicapés.
- Pour les parents d'enfants handicapés, l'âge d'annulation de la décote sera maintenu à 65 ans.

Cette réforme apporte la **seule et unique réponse réaliste à la donne démogra-**

phique : report progressif de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans en 2018 aussi bien pour les salariés du public, du privé que ceux relevant des régimes spéciaux.

Un effort supplémentaire sera également demandé à ceux qui en ont les moyens. C'est le sens de la contribution supplémentaire des hauts revenus (sur l'impôt sur le revenu, les stock-options, les retraites chapeaux...) et des revenus du capital (majoration du prélèvement social sur le capital à hauteur de 0,2 point, prélèvement sur les plus-values de cessions immobilières hors résidence principale).

Solidarité et santé

Accompagner nos concitoyens les plus en difficulté est un devoir. Les députés UMP en ont fait une priorité.

Notre système de santé est confronté à de nouveaux défis : allongement de l'espérance de vie (15 ans depuis 1950), progrès de la médecine, développement des pathologies chroniques, menace de pandémies... **Nous défendons le maintien d'un très haut niveau de protection sociale, mais nous ne voulons pas faire peser ces dépenses sur les générations futures.** C'est pourquoi l'objectif du groupe UMP est d'arriver au plus tôt à un retour à l'équilibre des comptes sociaux.

“Un système plus efficace, plus solidaire, plus responsable”

• **Un système plus efficace : nous mettons en place une meilleure organisation de l'offre de soins** fondée sur les besoins de la population, avec une meilleure coopération entre professionnels de santé, des restructurations sans aucune fermeture

LE CHIFFRE

400 000

C'est le nombre de nos concitoyens qui bénéficieront d'ici à 2012 de la revalorisation à hauteur de 25% du minimum vieillesse : soit un gain de 1000 euros par an sur la durée du quinquennat.

d'établissement, la création des agences régionales de santé (ARS) pour mettre fin aux cloisonnements actuels, et un plan Hôpital 2012 doté de 10 milliards d'euros d'investissement pour les structures et les personnels associés par une nouvelle offre d'intéressement.

• **Un système plus solidaire : nous avons pris des mesures pour lutter contre la désertification médicale et favoriser un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire** (création de 100 maisons de santé, augmentation du numerus clausus...). L'accès aux soins pour tous, c'est aussi la simplification du chèque santé (compris entre 100 et 500 euros) pour permettre à tous l'accès à une complémentaire santé. Nous développons aussi une politique de prévention ambitieuse (plan de lutte contre les drogues 2008-2012, 2^{ème} plan Cancer, mesures de lutte contre l'obésité, interdiction de fumer dans les lieux publics...).

• **Un système plus responsable : nous avons renforcé la lutte contre les abus et les fraudes** car il n'est pas acceptable qu'un petit nombre de fraudeurs profitent abusivement de la solidarité de tous. Grâce à ces nouveaux outils, et à des contrôles plus fréquents, l'assurance maladie détecte 70% de fraudes de plus qu'en 2006, soit 384 millions d'euros en 2009 toutes branches confondues.



Personnes âgées et dépendantes : aider, accompagner, soigner

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation du nombre de personnes dépendantes (250 000 personnes de plus par an victimes d'Alzheimer), le chef de l'État a annoncé une réforme de la dépendance en 2011.

• D'ores et déjà, de grands plans de développement du nombre de structures d'accueil ont été lancés ces dernières années. En particulier, le Plan solidarité-grand âge 2008-2012 a fixé des objectifs ambitieux de création de places en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et en services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). **Son objectif initial était la création de 25 000 places en établissement, seuil qui sera dépassé, ainsi que de 232 000 places de SSIAD.**

• Doté d'une enveloppe de 1,6 milliard d'euros, le Plan Alzheimer 2008-2012 crée un centre national de référence, de nouvelles structures de répit pour les aidants familiaux et développe la recherche.

• La première conférence nationale du handicap, présidée par Nicolas Sarkozy, a insufflé une nouvelle dynamique : d'ici 2012, 50 000 places en établissements seront créées et l'allocation adulte handicapé augmentera de 25%.

• Avec 230 millions d'euros, le Plan soins palliatifs 2008-2012 permettra de doubler le nombre de patients pris en charge et de développer la culture palliative.

Famille

La famille est le premier lieu d'éducation et de solidarité, et le premier lieu de transmission de valeurs fondamentales de notre société comme le respect et le mérite.

Notre objectif est d'aider les familles en leur donnant les moyens d'accomplir leur mission éducative à chaque étape de la vie :

• **Les mesures en faveur de la petite enfance** pour créer 200 000 offres de garde supplémentaires d'ici 2012 sont bien engagées : augmentation du nombre de

places en structures collectives, passage de trois à quatre enfants pouvant être gardés par les assistantes maternelles, revalorisation du complément "libre choix du mode de garde", destiné aux parents qui emploient un salarié à domicile ou une assistante maternelle pour garder leurs enfants, lancement à titre expérimental des jardins d'éveil pour les enfants de 2-3 ans.

• **Les aides financières aux parents ont été revalorisées et réformées pour**

s'adapter à leurs besoins : notre pays consacre 99,7 milliards d'euros à sa politique familiale, soit 5,1% du PIB, alors que la moyenne des pays européens est à 2,5%.

Grâce à cette politique constante et malgré la crise, les Françaises choisissent d'avoir des enfants : nous avons atteint en 2010 le taux record de 2,01 enfants par femme, tout en ayant un taux d'activité féminin qui ne cesse d'augmenter.

Sécurité

Depuis 2002, la Majorité mène un combat de tous les instants contre la délinquance, et ce combat porte ses fruits.

Alors que la délinquance générale avait connu une hausse historique de +17,8% entre 1997 et 2002, elle a baissé, depuis, de -16,2%. **2010 a été la huitième année consécutive de baisse de la délinquance dans notre pays.** Cela correspond à plus de 70 000 victimes épargnées en une seule année.

Mais parce que la délinquance évolue constamment, il faut adapter notre politique de sécurité pour la rendre encore plus performante. C'est tout l'objet de la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (dite LOPPSI II), qui donne à la justice et à la police des moyens accrus pour mieux assurer la sécurité des Français.

Avec la LOPPSI II, la Majorité renforce significativement les moyens de lutter

contre la délinquance : des moyens financiers (avec l'injection de 2,5 milliards d'euros supplémentaires sur 5 ans, qui permettront notamment de multiplier par 3 le recours à la vidéoprotection), **ainsi que des moyens juridiques et techniques :**

- **Pour faire preuve de fermeté envers les délinquants les plus durs**, la loi prévoit des peines planchers pour les primo-délinquants les plus violents.
- **Pour répondre au fait nouveau qu'est la cybercriminalité**, la LOPPSI II permet de renforcer le blocage des images à caractère pédophile sur Internet.
- **Pour permettre la réinsertion des délinquants** et rompre le cercle vicieux de la récidive, le suivi socio-judiciaire, notamment le recours au bracelet électronique, est étendu aux récidivistes

LE CHIFFRE

.....
20 000

C'est le nombre de vies épargnées sur la route depuis 2002, grâce à la politique volontariste de prévention et de sécurité routières de la Majorité.

condamnés à au moins 5 ans de prison, contre 7 ans aujourd'hui.

Cette loi fait aussi **le choix d'un assouplissement pour les délits mineurs, avec un système de récupération des points du permis de conduire plus rapide pour ceux qui commettent de petites infractions.**



Justice

• Preuve de la priorité accordée à la Justice, pour la première fois, **le budget de la Justice dépassera 7 milliards d'euros en 2011**, en hausse de 4,15%, après plusieurs années de hausse continue.

• **Le nouvel arsenal pénal a permis de mettre fin au sentiment d'impunité et de mieux encadrer les délinquants les plus dangereux :** grâce à la loi anti-récidive, les délinquants multirécidivistes majeurs et mineurs seront mieux sanctionnés. Par ailleurs, la loi relative à la rétention de sûreté offre la possibilité de placer, à l'issue de leur peine, les criminels les plus

dangereux en rétention dans des centres médicaux judiciaires de sûreté. Ainsi, leur libération ne sera plus automatique. Un groupe d'experts évaluera si le détenu demeure ou non dangereux pour la société.

• En outre, nous avons souhaité doter la France **d'un système pénitentiaire moderne et digne qui garantit les droits de chacun :** généralisation du bracelet électronique, programme de construction de 14 000 places de prison supplémentaires d'ici 2017 pour lutter contre la surpopulation carcérale, aménagement de peines en hausse de 16% entre 2009 et

2010 pour faciliter la réinsertion des détenus.

• Enfin, nous avons **réformé notre procédure de garde à vue** en prévoyant un renforcement de la présence de l'avocat dès le début de la garde à vue. Parallèlement, la possibilité de placer quelqu'un en garde à vue sera encadrée : elle ne sera possible qu'à l'encontre des personnes encourant une peine de prison. Nous visons 300 000 gardes à vue en moins par an, soit une très forte réduction par rapport aux 800 000 comptabilisées en 2009.



Transport : le service minimum se met en place !

Le service public symbolise le lien social. C'est l'un des piliers de notre modèle français. Pour le sauvegarder, un service minimum garanti dans les transports était nécessaire. Depuis l'été 2007, l'intérêt des usagers, le dialogue social et la continuité du service public ont constitué la priorité des députés UMP. Pour tous les Français, la nouvelle procédure de prévention des conflits a nettement amélioré les conditions de transports publics les jours de grèves. Attendu depuis longtemps par plus de 60% des Français, le service minimum a enfin vu le jour, même si le dispositif doit encore être amélioré.

Éducation et égalité des chances

Notre priorité est double : promouvoir l'école "nouvelle génération" avec plus de services pour les élèves et plus de libertés pour les familles ; mieux reconnaître la condition enseignante.

Notre pays investit massivement dans son école (60 milliards d'euros soit 28% du budget de l'Etat) et nous avons raison car l'école est le fondement de notre pacte républicain. Malgré ces efforts, les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous : 15% des élèves entrant au collège ont de graves lacunes dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul.

L'école n'est pas qu'une question de moyens : avec la baisse du nombre d'élèves dans les collèges et les lycées (145 000 élèves en moins ces trois dernières années), il est logique que le nombre de professeurs diminue

Grâce à ces nouvelles marges de manœuvre, nous avons engagé les réformes de structure dont l'école a besoin :

- **plus de services pour assurer la réussite de tous les élèves** : nouveaux programmes recentrés sur les fondamentaux, stages de remise à niveau pour les CM1 et CM2, stages d'anglais gratuits proposés aux lycéens depuis février 2009.
- **plus de libertés pour les familles** à travers l'assouplissement de la carte



Autonomie, rénovation des campus, réussite pour tous : la réforme des universités en marche

• **Un effort budgétaire sans précédent** : hausse de 50% du budget des universités (soit un investissement de 10 000 euros par an et par étudiant contre 7000 euros auparavant).

• **Des objectifs ambitieux** : rénovation des locaux avec l'opération Campus (5 milliards d'euros), compétences élargies des universités, meilleure orientation et ouverture de la licence sur le monde professionnel.

• **Une vraie justice sociale** : revalorisation des bourses de 5%, prêts bancaires sans caution, 12 000 constructions et réhabilitations de logements étudiants par an, amélioration de la situation des jeunes chercheurs.

scolaire (le nombre d'élèves boursiers ayant obtenu l'affectation souhaitée a augmenté de 30%), droit à l'accueil des enfants dans les écoles en cas de grève...

• **plus de pouvoir d'achat pour les enseignants** à travers un effort inédit de 410 millions d'euros pour les enseignants (soit une prime annuelle d'entrée dans le métier de 1 500 euros et une augmentation de 500 euros par an de la rémunération d'un enseignant qui effectue 3 heures supplémentaires par semaine).

Opération Campus : Université Aix-Marseille

En février 2008, Nicolas Sarkozy lançait l'Opération Campus, destinée à "renforcer l'attractivité et la visibilité internationale de nos universités". Deux ans après, nos trois Universités (l'Université de Provence, l'Université de la Méditerranée et l'Université Paul Cézanne), réunies pour former le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) d'Aix-Marseille, ont reçu le label Campus et une somme de 500 millions d'euros de la part de l'Etat. Un montant sans précédent ! En 2012, l'Université d'Aix-Marseille comptera plus de 70 000 étudiants, 2 350 publiants et 150 laboratoires de recherche. Cette richesse disciplinaire (droit et science politique, économie et gestion, arts, lettres, langues et sciences humaines, santé, sciences et technologies) fera de **notre Université la plus grande Université de France, compétitive au niveau international.**

Logement

Au-delà de l'effort majeur consenti pour la construction de logements (plus de 450 000 logements autorisés à la construction en 2010), la majorité parlementaire a concentré ses efforts sur :

- **l'accès au logement** : mise en œuvre du droit au logement opposable (DALO), garantie universelle des risques locatifs (GRL), réduction du dépôt de garantie à un mois, généralisation du tiers payant pour les aides au logement, indexation des loyers sur le seul indice des prix à la consommation, revalorisation des aides au logement.
- **l'accession à la propriété** : plusieurs mesures ont été prises pour favoriser

l'accession à la propriété, telles que le renforcement du prêt à taux zéro, le développement de la location-accession à la propriété, ainsi que la réduction d'impôt "Scellier" pour ceux qui souhaitent investir dans un logement neuf pour le louer.

• **la préservation du niveau de vie des locataires** : poursuite du programme national de rénovation urbaine, programme pluriannuel de rénovation des quartiers anciens dégradés, abaissement du seuil de revenu pour l'accession à un logement social pour favoriser les familles réellement modestes, lutte contre les marchands de sommeil...

Immigration, intégration et co-développement

- **Nous avons intensifié la lutte contre l'immigration clandestine et la fraude en renforçant les contrôles :**

depuis 2007, plus de 110 000 personnes ont été raccompagnées dans leur pays d'origine. Sur la même période, plus de 102 000 ressortissants étrangers démunis de visas ont été empêchés d'entrer sur le territoire national par la police aux frontières.

En 2010, 183 filières d'immigration illégale ont été démantelées, soit une progression de plus de 80% en deux ans.

Entre 2006 et 2009, le nombre d'opérations conjointes de lutte contre le travail illégal intéressant les ressortissants étrangers a augmenté de + 350%, le nombre d'employeurs mis en cause dans ces procédures augmentant de + 175%.

- **Nous avons pris des mesures pour offrir une meilleure intégration aux étrangers résidant légalement sur notre sol :**

Depuis 2003, près de 500 000 personnes ont signé un contrat d'accueil et d'intégration. En 2009, 15 100 personnes obtenaient le diplôme initial de langue française.

- **Nous continuons, comme nous nous y sommes toujours engagés à accueillir quelques réfugiés politiques.**

Au total, les demandes reçues par l'OFPRA sont passées de plus de 35 500 en 2007 à près de 47 700 en 2009.

- **Nous avons accentué les politiques de co-développement, clé d'une gestion apaisée et durable des flux migratoires :**

15 accords de gestion concertée des flux

migratoires ont, d'ores et déjà, été signés, notamment avec le Bénin, la République du Congo, le Gabon, le Sénégal, l'Île Maurice, le Cap-Vert, le Burkina-Faso, le Cameroun, le Brésil, la Macédoine ou le Monténégro.

- **Nous avons soutenu la signature du Pacte européen sur l'immigration et l'asile** signé par les 27 pays de l'Union européenne et qui reprend le concept d'immigration choisie défendu par la France (lutte contre l'immigration irrégulière, fin des régularisations massives en Europe, délivrance au plus tard au 1^{er} janvier 2012 des visas biométriques, régime commun d'asile...).

Europe et International

Depuis 2007, jamais la France n'aura pesé à ce point dans les relations diplomatiques.

Que ce soit lors de la présidence française de l'Union européenne en 2008-2009, ou aujourd'hui dans le cadre de la présidence française du G20 et du G8, la France joue un rôle considérable sur la scène internationale.

Après avoir apporté, dans le cadre du G20, des réponses collectives efficaces à la plus grave crise depuis celle des années 1930, la France se fixe aujourd'hui des objectifs ambitieux pour assurer une croissance mondiale fondée sur des bases saines et solides : refonte du système monétaire international, régulation financière, lutte contre la volatilité du prix des matières premières.

Sur le plan politique, la France pèse de tout son poids afin d'accompagner les pays du Maghreb et du Proche-Orient vers la démocratie dans le cadre de soutiens économiques, politiques et humanitaires constants.

Afin d'accompagner le peuple libyen vers un nouvel avenir, les Nations Unies, sous l'impulsion de la France, ont adopté une résolution qui permet à la communauté internationale d'agir militairement pour

protéger les populations civiles libyennes menacées d'une attaque armée par les forces du régime de Kadhafi.

En Côte d'Ivoire, c'est le droit international qui a guidé et encadré les différentes interventions de la communauté internationale afin d'éviter une guerre ethnique. Le départ de Laurent Gbagbo marque la fin des incertitudes et des violences. Fidèle à son amitié pour la Côte d'Ivoire, la France n'a pas hésité à engager ses forces pour soutenir la légitimité démocratique et accompagner le peuple ivoirien vers la liberté et la réconciliation nationale.

Sur le plan humanitaire, à la suite de la visite de Nicolas Sarkozy à Tokyo, premier chef d'Etat à se rendre au Japon après les terribles et dramatiques séismes et tsunamis qui ont frappé le pays, la France continue d'exprimer activement sa solidarité et son désir d'aider le peuple japonais par l'envoi notamment de matériels fournis conjointement par le ministère de la Défense, le Commissariat à l'Energie atomique et Areva.



Bernard Deflesselles aux côtés de Laurent Wauquiez, Ministre chargé des Affaires européennes

- Dans le cadre de la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale, Bernard Deflesselles a été chargé de suivre les négociations internationales relatives à la lutte contre le changement climatique. Le député présentera son rapport en octobre prochain.

- Missionné avec quatre parlementaires pour suivre, tout au long de l'année 2011, les travaux du G20, le député rendra son rapport d'information en octobre avant le sommet du G20.

Développement durable

Le Grenelle de l'environnement a permis de placer les préoccupations écologiques au cœur du débat public et le développement durable au cœur de l'action politique.



La révolution verte engagée depuis 2007 a pour but d'élaborer une stratégie de développement durable pour les décennies à venir. Le Grenelle de l'environnement incarne l'engagement politique fort qui consiste à poser les bases d'une croissance durable, sobre en carbone et en énergie, dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles. Il offre les outils juridiques et techniques indispensables à la mise en place d'un nouveau modèle de croissance.

Les actions sont coordonnées autour de trois exigences : **croissance économique, progrès social et respect de l'environnement.**

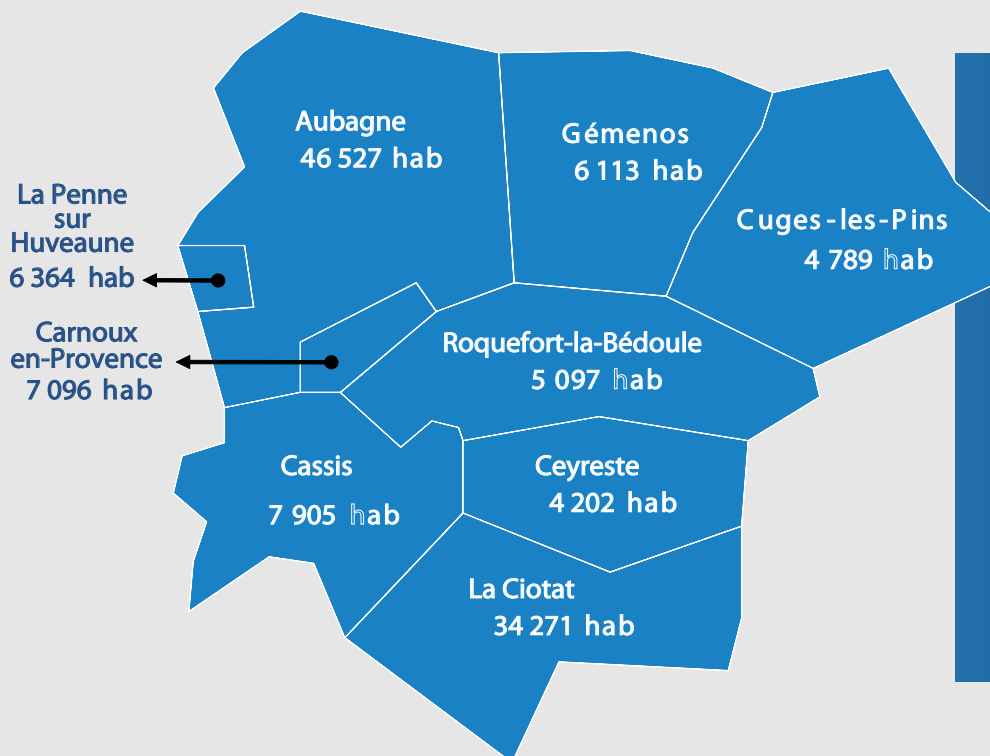
Aujourd'hui, le Grenelle se traduit par des réalisations concrètes partout sur le territoire français dans tous les secteurs d'activités.

Concrètement, le Grenelle c'est :

- la création ou la sauvegarde de 600 000 emplois dans tous les secteurs de la croissance verte (énergies renouvelables, transports collectifs, constructions...),
- 44 mesures incitatives pour verdir la fiscalité et ainsi favoriser les économies d'énergie (éco-prêt à taux zéro pour financer les travaux de rénovation thermique, bonus-malus fondé sur les émissions de CO2 mis en place sur les ventes de véhicules neufs...)
- la loi sur la responsabilité environnementale avec la consécration du principe "pollueur payeur",
- le développement de la consommation de produits "bio",
- 450 milliards d'euros d'investissement d'ici 2020, notamment en faveur des technologies vertes.

Zoom sur la 9^{ème} circonscription

des Bouches-du-Rhône



Contacts

À l'Assemblée nationale

126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
Tél. : 01 40 63 63 78
Fax : 01 40 63 98 63

En circonscription

4 rue Chaulan
13400 Aubagne
Tél. : 04 42 82 20 10
Fax : 04 42 82 20 30

www.bernarddeflesselles.com